

Un accident et une arme dans un véhicule



Un accident et une arme dans un véhicule

C'est vers 2 h 30 du matin, le dimanche 7 novembre, qu'un véhicule en a heurté un autre en stationnement et a terminé sa course contre le mur d'une maison, rue de Corhaut, à Lectoure. Deux des trois personnes à bord auraient pris la fuite. Le véhicule a été laissé sur place et en travers de la chaussée.

Celui qui serait considéré comme le conducteur, est revenu sur les lieux de l'accident. Il aurait proféré des invectives envers les forces de l'ordre. Aux injures, s'ajouterait une rébellion.

Il a été placé en garde à vue. Une arme avec des cartouches aurait été trouvée dans le véhicule. Une perquisition a eu lieu à son domicile. Lundi 8 novembre, le Procureur de la République, Jacques-Edouard Andrault, déclare qu'une petite quantité de stupéfiants a été retrouvée.

Âgé de 35 ans, le prévenu devrait être jugé pour outrage et rébellion selon la procédure de comparution préalable de culpabilité, devant le Tribunal correctionnel d'Auch.

L'enquête suit son cours.